



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 69599

Texte de la question

M. Pierre Lasbordes attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la nécessité d'informer les enfants et les adolescents sur le fonctionnement de la République française. Or, malgré l'existence de cours d'instruction civique dans les programmes scolaires, force est de constater que les enfants et adolescents ne connaissent pas les institutions de la Ve République. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend prendre en la matière car il ne faut pas oublier que l'enfant d'aujourd'hui sera le citoyen de demain.

Texte de la réponse

Tous les jeunes Français étudient à différentes étapes de leur scolarité et à travers plusieurs enseignements la mise en place de la République et le fonctionnement de nos institutions. D'une part, les programmes d'éducation civique de l'école primaire abordent l'étude de la République. Au cycle des apprentissages fondamentaux, on aborde la notion de république, ses symboles et le rôle du président de la République. Au cycle des approfondissements, on fait découvrir les principales institutions de la Cinquième République. D'autre part, au collège, c'est au cycle d'orientation qu'on étudie de façon approfondie, en liaison avec le programme d'histoire, l'organisation des pouvoirs de la République, ses institutions, l'administration de l'Etat et des collectivités territoriales et le système électoral. Enfin, les lycées d'enseignement général, technologique ou professionnel enseignent à leur tour ces notions. C'est ainsi qu'en éducation civique, juridique et sociale, on étudie à nouveau les rapports entre l'exercice de la citoyenneté et la République, sous l'angle de la représentation et la légitimité du pouvoir politique, des formes de participation politique, des particularismes ou des droits et devoirs des citoyens. Les programmes d'histoire des classes terminales reprennent l'étude de la France depuis 1945, notamment l'analyse des institutions politiques et de leur fonctionnement.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Lasbordes](#)

Circonscription : Essonne (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69599

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 novembre 2001, page 6692

Réponse publiée le : 4 février 2002, page 569